

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

28 année Numéro 394

Novembre 1974 -- 30 Francs C.F.

LE GRAND TOURNANT

30 novembre 1972. La Révolution naissante du peuple dahoméen a dit à la face du monde que le Dahomey a radicalement tourné une page de son histoire tumultueuse. Le pays a changé alors de



Et Paix sur la Terre
aux Hommes
de Bonne Volonté

On vit dans un monde livré à la poursuite fiévreuse de la richesse, des honneurs, des plaisirs, à la soif de l'aventure, au désir de l'affirmation de soi, mais étranger au Christ qui vit et opéra dans l'âme de chacun, et encore plus à l'apostolat et au sacrifice.»

S. S. Jean XXIII
alors qu'il était
Patriarche de Venise

Le Dahomey d'un jour à l'autre

30 NOVEMBRE 1974 A ABOMEY

Dans la capitale de l'ancien royaume d'Abomey, sur une place publique des plus modernes avec son monument de bon goût, Goho est et sera un grand lieu historique. C'est en effet à Goho, le 30 novembre 1974, en présence de milliers de personnes que vers 10 h 17, le lieutenant-colonel Mathieu Kérékou, chef de l'Etat, a solennellement pro-

(Lire la suite à la page 8)

cap et a pris le chemin du salut et de l'honneur, redonnant aux Dahoméens une raison d'espérer en l'avenir de leur pays.

30 novembre 1974. C'était à Abomey. Lieu sacré de la résistance nationale. La Révolution devenue opérationnelle, a annoncé à l'Univers tout entier, qu'assise désormais sur des bases populaires, elle pouvait remettre le destin du pays entre les mains du peuple.

Ces deux dates historiques marquent dans les annales de notre histoire un grand tournant.

Oui, le Dahomey a opté pour le socialisme scientifique qui, appliquée judicieusement, doit permettre au pays de faire le bondin avant que nous appelons de nos vœux depuis 1960.

Oui, le Dahomey a décidé de rompre définitivement avec le carcan étouffant des vieilles structures coloniales, puisque celles-ci se refusent obstinément à suivre le courant de l'histoire, tant elles sont sclérosées sur leur base.

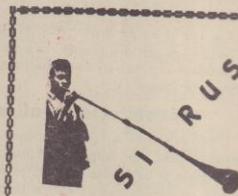
Oui, le Dahomey a décidé de construire une Société nouvelle. Celle qui

répond mieux au tempérament de son peuple, en utilisant directement et au mieux, ses ressources nationales. Pour cela, le GMR, fort de l'appui des masses populaires a posé des actes de souveraineté.

En s'engageant dans ce tournant, nous sommes persuadés que ceux qui ont tracé la voie qui s'offre à nous pour le salut national, ont une claire vision de ce rendez-vous historique. Il faut qu'à tout instant, le peuple qui est conduit vers la Société nouvelle où il fera bon vivre, sente derrière et devant lui, des hommes sérieux, honnêtes et capables et qui ne rappellent en rien ceux qui étaient dilapidé et abusé de ses disponibilités.

La Révolution, comme l'a dit quelqu'un, n'est pas un banal sujet de dissertation. Nous dirons qu'il ne doit pas être un instrument ou un jouet pour démagogie. Il y a trop d'activistes qui s'en emparent déjà pour des fins personnelles.

Nous souhaiterions de tout cœur que le peuple dahoméen, confiant dans le devenir de son pays et qui a applaudi chaleureusement en communion avec le Discours-Programme, trouve une nouvelle raison d'offrir son cœur à la nouvelle société. Car la Révolution est faite pour lui.



J'étais là

J'étais là mercredi 11 décembre 1974 à la messe de rentrée de l'Union Dahoméenne de l'Apôtre des Laïcs. Et l'homméie prononcée à cette occasion par Mgr Robert Sastre invitait chaque militante et chaque militant à se demander si dans sa vie quotidienne, il reflète vraiment l'image du Sauveur telle que la décrit en 1969, Roger Garaudy, ce communiste de renommée mondiale qui ne partage pas notre foi, qui ne partage pas notre lumière et qui cependant rend un témoignage sur Jésus.

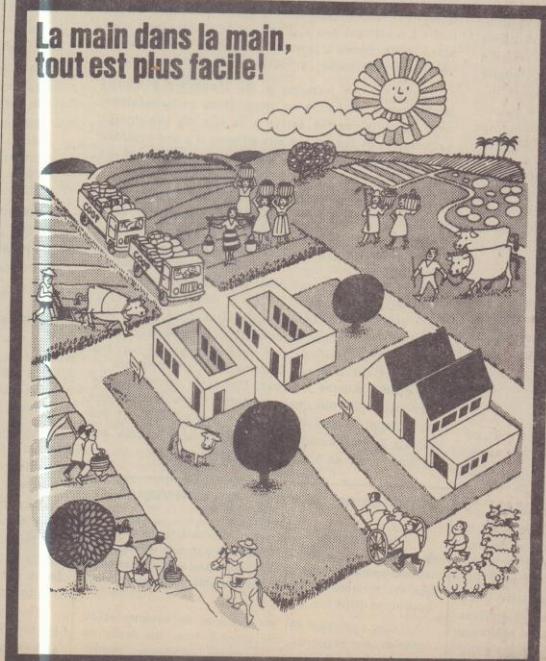
«Environ sous le règne de Tibère, nul ne sait exactement où ni quand un personnage dont on ignore le nom a ouvert une brèche à l'horizon des hommes. Ce n'était sans doute ni un philosophe ni un tribun, mais il a dû vivre de telle manière que toute sa vie signifiait : chacun de nous peut, à chaque instant, commencer un nouvel avenir.

Des dizaines, des centaines peut-être, de conteurs populaires ont chanté cette bonne nouvelle. Nous en connaissons trois ou quatre. Le choc qu'ils avaient reçu, ils l'ont exprimé avec les images des simples gens, des humiliés, des offensés, des meurtris, quand ils rêvent que tout est devenu possible : l'aveugle qui se met à voir, le paralytique à marcher, les affamés du désert qui reçoivent du pain, la prostituée en qui se réveille une femme, cet enfant mort qui recommence à vivre.

Pour crier jusqu'au bout la bonne nouvelle il fallait que lui-même, par sa résurrection, annonce que toutes les limites, la limite suprême : la mort même a été vaincue.

Tel ou tel érudit peut contester chaque fait de cette existence, mais cela ne change rien à cette certitude qui change la vie. Un brasier a été allumé. Il prouve

(Lire la suite à la page 8)



QUELQUES REFLEXIONS SUR L'APOSTOLAT AUPRES DES JEUNES

Constatations

Il est constaté que les jeunes deviennent de plus en plus allergiques à l'instruction religieuse, ils sont méfiants, pas tous, Dieu merci ! Mais d'une façon générale, ni Dieu ni Jésus-Christ ne constituent plus des points d'attraction pour eux ; plusieurs s'écartent et s'éloignent de l'Eglise, ignorent sa vie et ses problèmes les plus élémentaires. Ce qui pourtant est à leur actif et qu'il faut sauvegarder à n'importe quel prix, c'est le sens religieux qu'ils conservent encore en eux. Nos jeunes des mouvements spécialisés souffrent de cette indifférence religieuse qui affecte leurs collègues de classe devant lesquels ils sont très peu armés.

Il y a lieu de se demander pourquoi cette réticence et ce recul de la part des jeunes vis à vis du religieux. Après sondage je pense qu'on pourra distinguer deux catégories de causes :

CAUSES EXTRINSEQUES

-- L'action anti-religieuse de quelques compatriotes, concrétisée dans des faits et paroles contribue à la désorientation et au déséquilibre du jeune dans sa foi alors que ce dernier est en pleine recherche de son épanouissement et de sa stabilisation.

L'adulte mieux armé de par sa formation abuse ainsi du jeune qui, loin de boucler le cycle de son éducation, se révèle alors très vulnérable.

-- Des livres préchant un matérialisme étrangement contraire à la mentalité et aux aspirations du peuple dahoméen, sillonnent notre territoire, encourent l'intelligence des jeunes, intoxiquent et freinent leur foi généreuse et agissante. Ces jeunes en désarroi sont dénoués. Ils ne savent plus à quel saint se vouer d'autant plus qu'ils sont pour la plupart en pleine crise de croissance au moment même où leur foi en Jésus-Christ se cherche et subit ce passage douloureux et pénible, mais, combien créateur pour d'envenir une foi adulte et personnelle.

Le complexe des grandes personnes

Les adultes maintiennent les jeunes à distance et ne les introduisent pas dans leurs cercles de discussion. Ce faisant ils croient sauvegarder leur autorité. Cette attitude éloigne aujourd'hui les jeunes des adultes. Il est urgent et salutaire que ceux-ci associent ceux-là à toute œuvre les concernant, en particulier celle de leur propre éducation, de la construction de leur personnalité, de la réalisation et de la réussite de leur avenir. Surtout en matière de religion le jeune souhaite ardemment cheminer avec l'adulte à la rencontre de Jésus-Christ avec sa personne entière, tout lui-même et tout ce qui fait sa vie quotidienne, son travail, ses loisirs, ses relations, ses amours, ses combats, les combats de ses frères etc... L'adulte, souvent plein de préjugés oppose à cette démarche de jeune un refus catégorique et offre à ce dernier un type d'éducation revue et corrigée, qui certes, a fait ses preuves en formant des hommes du passé mais qui, aujourd'hui manque de souffle et de vitalité pour donner à l'avenir des hommes valables et équipés.

Les jeunes ont assez d'enseignants et de professeurs, maintenant, il leur faut des maîtres. Il y a suffisamment de cadres pour leur remplir le cerveau mais ils manquent de dirigeants, d'entraîneurs et de modèles. Il faut en faire désormais des âmes saines dans des corps sains.

CAUSES INTRINSEQUES

-- L'utilitarisme chez les jeunes

D'une façon générale les jeunes écartent tout ce qui ne fait pas partie de leurs programmes scolaires.

En conséquence ils n'accordent pas de place spéciale à la religion.

Souvent ce n'est pas qu'ils jettent l'anathème sur celle-ci mais ils ne la jugent pas utile ; elle n'est ni nécessaire ni indispensable dans l'aujourd'hui de leur existence. La religion est aisément mise de côté. Les jeunes courtent à l'utile, à tout ce qui peut les aider à réaliser leur vie temporelle, à construire leurs valeurs physiques et intellectuelles. Ils s'habituent finalement à vivre sans foi religieuse et sans référence métaphysique et mènent leur existence dans une telle inconscience qu'ils agissent en dehors de Dieu et des exigences mêmes de leur conscience.

-- Manque de conviction personnelle

Le plan de la religion et à beaucoup d'autres niveaux les jeunes manquent de puissance et d'efficacité parce qu'ils manquent de conviction personnelle. Leur personne n'adhère pas à la foi. Celle-ci et celle-là ne constituent plus une seule et même réalité, mais deux entités parallèles ou tout au moins superposées jouant l'une à l'égard de l'autre le rôle de contre-plaqué. La personne et la foi ne fusionnent pas mais restent étrangères l'une à l'autre au lieu de s'interpeller pour chercher et trouver ensemble un terrain d'accord et d'action commune. Le jeune entend élimer de sa vie la foi du Christ parce que cette dernière ne constitue pas de condition « sine qua non » pour assurer telle ou telle responsabilité sociale et il en fait l'expérience chaque jour. Il n'adhère donc pas à cette foi ni n'en est convaincu parce qu'elle n'est pas rentable et reste dans tous les domaines inopérante. Il baigne dans une société où toute relation se traduit en termes de production, de consommation, et d'argent. En conséquence tout en lui doit être productif et le porter à un plus-étre social. Ainsi ne veut-il plus d'une foi gratuite qu'il faut « nourrir », entretenir, et développer et dont les exigences dogmatiques et morales entraînent ses libertés.

La crise de la foi

Avouons que la foi du jeune est en crise. Cette foi est d'autant plus fragile que le jeune traverse dans le même temps sa crise de croissance. La foi qui évolue dans un corps en pleine métamorphose cherche vainement un terrain de stabilisation et de maturation. Cette crise est caractérisée à la fois par une remise en question systématique des vérités reçues et une cristallisation des forces vitales, intellectuelles et physiques autour des phénomènes visibles, tangibles et fondés sur l'expérience. Tout ce qui n'est pas saisissable et explicable par la raison est d'office écarté. Le jeune ignore ou plutôt refuse d'admettre que ce qu'il n'a pas découvert puisse exister et être vrai.

Dans ce contexte socio-psychologique sous quel angle envisager la catéchèse

Devons-nous nous contenter uniquement de notre manière traditionnelle de faire la catéchèse ou au contraire, tout en améliorant l'ancienne méthode, ne faudra-t-il pas expérimenter d'autres formules qui, tout en répondant aux aspirations de la jeunesse nous aident nous-mêmes à rayonner davantage sur un nombre beaucoup plus important de jeunes ?

L'une de ces formules a été inaugurée à Saint Michel pendant l'année en cours. Dans cette paroisse, avec la collaboration active à la fois de son équipe sacerdotale et des jeunes eux-mêmes, il a été organisé une sortie sous forme de journée de recyclage et de partage.

Nous avons pu regrouper ainsi une cinquantaine de jeunes. Ceux-ci ont su d'eux-mêmes alimenter cette journée pour qu'elle fût profitable et instructive pour eux. L'enseignement qu'ils en ont tiré me convainc davantage du fait que les jeunes ne connaissent ni l'Eglise ni ses responsables du moins pas suffisamment. Nous avons donc intérêt à rester avec eux, à créer des infrastructures nécessaires pour mieux les encadrer. Les cours d'instruction religieuse donnés dans les Etablissements ne suffisent pas, il faut les rencontrer sur d'autres terrains plus intéressants et plus épanouissants pour eux. Une telle orientation de notre catéchèse décongestionnerait l'atmosphère tendue et confuse qui existe entre eux et nous et les aiderait à s'affranchir des préjugés désséchants qui les empêchent de s'ouvrir à l'Eglise.

COMITES DE DEFENSE DE LA REVOLUTION (C.D.R.)

Par décret du Président du Conseil National de la Révolution en date du 6 décembre, il est créé dans toutes les entreprises publiques, semi-publiques, privées et dans tous les services de l'Etat, des Comités de Défense de la Révolution (CDR).

Ces comités ont pour mission de détecter et de dénoncer aux autorités compétentes tous les actes de sabotage de la Révolution et toutes les menées contre-révolutionnaires.

Il serait bon qu'en cette Année Sainte qui même temps Année de Réconciliation avec nous-mêmes, avec les autres et avec Dieu, toutes paroisses fassent l'effort nécessaire pour porter attention spéciale sur les jeunes afin que ces derniers se réconcilié avec eux-mêmes, avec les autres et avec Dieu.

LA JEUNESSE PAROISSIALE

Il s'agira d'opérer un regroupement de notre jeunesse au niveau de chaque paroisse de façon que celle-ci devienne un véritable milieu de vie. C'est d'autant plus urgent que notre présence n'est tolérée dans les Etablissements. J'aimerais travailler avec mes confrères, chargés de paroisse afin que les uns et les autres, nous soyons intégrés à ce problème.

Cette pastorale auprès des jeunes, je l'envisage sous forme de journées de sortie qui seront des mêmes journées de partage, de fraternité ou de recouvrement qu'elles sont organisées au niveau paroissial ou des quartiers.

En contactant des jeunes, il m'a été confirmé que ces différentes journées pourraient être menées comme suit :

-- Journées de recherche :

Il s'agit de déterminer des thèmes ou de bâches questionnaires qui permettront aux jeunes de répondre ensemble au niveau de leurs quartiers respectifs.

-- Journées de partage :

... Au cours des journées de partage qui nous permettront la jeunesse de toute la paroisse, chaque quartier donnera un compte rendu détaillé de ses thèmes de réflexion. Un aîné sera chargé de servir et de donner une meilleure compréhension du thème pour l'élargir et l'approfondir.

-- Journées de fraternité :

-- Les journées de fraternité permettront aux jeunes de toutes les paroisses de se retrouver à une conférence dont le thème les aidera à prendre davantage conscience de leur engagement de chanoines et de citoyen dahoméen.

-- Les jeunes ont manifesté aussi le désir de présents dans leurs paroisses respectives par leurs activités, telles que :

- Animation liturgique
- Animation liturgique
- Catéchèse auprès des enfants
- Quête à l'Eglise en vue d'aider... leurs parents à préparer la relève
- Participation effective à la préparation et à la réalisation des Kermesses : ici les jeunes trouveront qu'en leur fasse confiance et que l'Eglise croie à leur esprit d'initiative et de créativité ainsi qu'à leur sens d'honnêteté.
- Participation aux Comités paroissial et paroissial ; ou tout au moins ils désirent être informés des grandes décisions de la paroisse.
- Cercle d'initiation à la Bible et à la prière
- Alphabétisation etc etc.

Mouvements d'Apostolat des jeunes élèves et étudiants

Il serait également souhaitable que les Mouvements d'Apostolat des jeunes élèves et étudiants jusqu'à maintenant ont pour meilleurs de vie les jeunes se replient progressivement sur les paroisses.

Ces jeunes serviront pour l'encadrement de la jeunesse paroissiale, toutefois il faut souligner que leur présence doit être discrète en visant l'efficacité.

J'exhorte tous mes confrères à démarquer cette velle année scolaire sous le signe de la RECONCILIATION en ce sens que nous-mêmes prêtres avons à nous réconcilier avec les jeunes que, façon générale, nous n'intégrons pas suffisamment nos programmes d'Apostolat.

Ils sont l'avenir de nos paroisses et de l'Eglise. Ensemble travaillons et aidons les jeunes à authentiquement leur christianisme.

Abbé GANYE Ant

Mgr Adimou et les religions traditionnelles

qui est en avec nous toutes nos porter une ces derniers ces derniers autres et

de notre jeu- de façon que de vie. Ceci n'est que mais vivement de paroisse ses intérêts.

l'envisage seront dénom- de recherche paroissial.

confié que meublées de bâtrir des de réfléchir respectifs

qui regrou- chaque quar- ses travaux servir pour même pour un

mettront aux couver autour a prendre t de chrétien

désir d'être es par d'aut-

ers parents et ation et à la jeunes voul- que l'on de créativité

sial et pas- être informés sse.

la prière

s et étudiants les Mouve- étudiants qui vie les Eta- ent sur les

ent du regrou- defois il est discrète tout

er cette nou- RECONCIL- prêtres, nous es que, d'une isamment dans

s et de notre les à vivre

TE Antoine

Abidjan a, les 29, 30 et 31 juillet dernier, abrité un important colloque sur les religions traditionnelles.

L'intervention au dit colloque de Mgr Adimou Archevêque de Cotonou, premier responsable de la commission épiscopale des religions traditionnelles au sein de la C.E.R.A.O., m'a été méditée.

Sans commentaire lisons plutôt :

Excellences,
Mes chers Amis,

Premier responsable de la Commission Episcopale des Religions Traditionnelles au sein de la C.E.R.A.O., je suis particulièrement heureux de cette rencontre qui nous éclairera, nous enrichira les uns et les autres, en nous permettant de saisir plus en profondeur cette Afrique de l'Ouest à laquelle nous appartenons, de la saisir dans son être culturel et culturel pour mieux comprendre et nous expliquer son agir et son comportement, quotidiens.

C'est vous dire combien je suis personnellement reconnaissant d'abord au Secrétariat Romain pour les non-chrétiens d'avoir pris l'initiative de ce colloque et ensuite à l'équipe de direction de l'I.S.C.R. d'avoir assuré toute l'organisation matérielle et technique de ces trois jours d'échanges et de réflexion.

Mon intervention essaiera de suivre le plus fidélement possible le schéma proposé et de rester dans les limites de ce que je peux considérer comme ma « propre aire naturelle » englobant dans ce sud-Dahomey les provinces de l'Atlantique et du Zou, autrement dit : l'Archidiocèse de Cotonou et le Diocèse d'Abomey où se coudent quatre principales ethnies : Fons, Goun, Minas, Nagots. Mon propos visera plutôt le Vodù des fons et chez les fons.

Mais les fons, les gouns et les minas se considèrent comme des descendants d'un même tronc ancestral qui, transplanté de Kétou « dans les temps anciens » a pris racine à Adjahado, aujourd'hui petit village à quelque 20 km d'Aplahoué au Mono. La plupart des Vodù fons s'originent donc dans ce commun berceau Adjahado et constituent le patrimoine culturel propre aussi bien aux Aïnonvi de Porto-Novo qu'aux fils du Mono. D'ailleurs l'actuel roi de Tado, qui porte le nom si symbolique d'Adjakanumabou (le 18è de la dynastie) garde bien vive la conviction d'incarner dans sa personne l'ancêtre original (Aza 7) et de récapituler dans sa fonction, les princes de la descendance royale d'Allada, Abomey et Porto-Novo. Devant lui, tous les autres dignitaires de cette grande famille royale doivent baisser pavillon : il est sur le trône authentique du premier ancêtre.

Abordons maintenant les questions.

La première : « Le Vodù a-t-il encore une existence réelle et psychologique au sein de la population ?

Tout d'abord qu'appelle-t-on Vodù chez les sud-dahoméens ? La définition la moins contestée semble être celle qui présente les Vodù comme des forces, des puissances spirituelles établies par Mawu, (la Puissance Suprême sans origine) pour aider l'homme à construire, à réaliser sa propre histoire ici-bas et à réintégrer, en mourant, la grande famille des ancêtres dans l'autre monde, ce qui constitue pratiquement pour les fons la parfaite réussite du destin : le bonheur absolu dans l'autre-delà.

Anthropocentrique, la religion du Vodù avec le culte des ancêtres, embrasse l'homme dans la totalité de son être et de ses activités ici-bas. Tout événement est en rapport d'une manière ou d'une autre avec la volonté des Vodù ou des ancêtres : rien n'est fortuit, ni totalement profane... Confiant dans cette croyance, les fons ont multiplié à plaisir, autels et cases Vodù et enrichi leur panthéon de nouvelles divinités prises chez l'ennemi ou achetées à prix d'argent.

Un schéma très simplifié peut classer les Vodù en 3 groupes :

a) les Vodù communs à plusieurs ethnies ;
b) les Vodù propres à une ethnique, à une famille, ou même à une personne ;

c) les Vodù gardiens d'une localité, d'une agglomération, d'un lieu déterminé.

Survolons très rapidement ces diverses catégories de Vodù.

a) sont communs à plusieurs ethnies, les forces et les éléments de la nature élevés au rang de Vodù : tels que :



— le Tonnerre : Xévisio — dieu vengeur la Foudre des injustices (règne dans les ciels).

— l'Arc-en-ciel : Dà Alidouxédo — dieu de la richesse, de la fécondité, du bonheur.

— Dà glato — Dà méchant, mauvais.

— la Mer : Adàtoxu — (rôle particulier?).

— la Terre : Sakpata (variété) — puissance de la terre venge aussi l'injustice mais d'une façon un peu aveugle.

— le Fer : Gu — Vodù de la guerre, de la chasse de tout ce qui peut blesser constitue un danger pour le maniement des armes ou instrument meurtrier.

— l'Iroko — Loko (la force)

b) Les Vodù propres à une ethnique

— les Nesusuk et Tokosu — les ancêtres de la dynastie royale d'Abomey.

— Agassu — le père d'Adjahuto c'était parait-il une panthère.

— Adjahuto — ancêtre de la triple dynastie royale d'Allada, Abomey et Porto-Novo.

— les Hôvè : Massé, Xuéhu, Siliibo, Dovo, Huézo — propre surtout au clan des Djigbè Wéméné.

Le fâ, le kpoli, le légba individuel sont des puissances spirituelles par lesquelles sont connues ou transmises la volonté des Vodù ou des ancêtres.

c) Vodù gardien d'une localité

— Tovodù — Vodù de telle ville, tel village, Vodù gardien Dangbè pour Ouidah (c'est le Vodù des Houéda).

— Tolègba — à l'entrée des villes et villages.

— Aïza — c'est le Vodù qui donne à manger comme une mère nourricière, il trône dans les marchés où viennent le supplier les pauvres « les axwans ».

— le Xuéli — le Vodù préposé aux assises mêmes de la maison dont il assure la solidité, l'unité. (Le « du » plus les feuilles sacrées, le tout recouvert d'une grosse pierre symbole de la solidité).

— Vodù Agué — gardien de la forêt — dieu des arts et de la technique.

— Vodù Aïza — puissance protectrice des musiciens.

Sauf les Vodù qui sont censés avoir eu domicile dans les bois et forêts ou dans les arbres sacrés, la plupart d'entre eux ont leur temple ou tout au moins leur autel qui s'identifie souvent avec leur propre symbole (le signifiant) avec parfois des yeux, des oreilles, une bouche, des bras et même des attributs sexuels. Ces multiples images ou constructions si expressives de Vodù, surgissent un peu partout, aux carrefours des chemins, à l'entrée et à l'intérieur des villes et villages et jusque dans l'enceinte des tatas et aux coins des chambres.

X X X

Mais y a-t-il une existence psychologique répondant à cette existence réelle du Vodù



Cela signifie quoi ?

Après un accident de voiture que j'ai fait, j'ai été condamné à 3 mois de sursis. Pourriez-vous m'expliquer ce que cela signifie ? Mon accident a fait un mort et des blessés.

C'est une lente retraite d'un de nos correspondants.

D'abord il faudrait rectifier les choses. Ce chauffeur de taxi a dû être condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis. Que signifie donc le sursis ?

Le sursis, prévu par les articles 585 à 588 du Code de Procédure Pénale, est la faculté laissée au juge de suspendre l'exécution d'une peine qu'il prononce. Si le condamné ne commet pas une autre infraction pendant un certain délai, il sera définitivement dispensé de l'exécution de la peine. Ainsi si le sursis est révoqué, le condamné exécute d'abord la peine, ensuite celle à laquelle va l'exposer la nouvelle condamnation. Mais tout cela n'est pas automatique, car il y a des conditions pour l'octroi du sursis.

Les conditions d'octroi

1. — Le sursis ne peut être accordé qu'à certains délinquants, ceux qui n'ont jamais fait l'objet « de condamnation antérieure à l'emprisonnement pour crime ou délit de droit commun ». Article 585 du Code de Procédure Pénale. Donc pour l'octroi du sursis on ne tient pas compte des condamnations si elles sont intervenues pour des infractions sur la presse, des infractions politiques ou militaires.

2. — Le sursis n'est applicable qu'à certaines peines : ainsi les peines d'emprisonnement ou d'amendes correctionnelles. Mais il ne peut s'appliquer aux peines criminelles, ni aux amendes non pénales (amendes fiscales) aux amendes prononcées pour contraventions (par exemple : les contraventions d'hygiène ou les contraventions routières).

Si le juge prononce une condamnation à l'emprisonnement et à l'amende il apprécie souverainement s'il y a lieu d'assortir l'une ou l'autre du sursis ou les deux à la fois.

Il y a lieu de faire observer que la Cour d'Assises peut accorder le sursis. Mais il faut que par suite de circonstances atténuantes ou d'excuse atténuante, la condamnation soit à l'emprisonnement. Si la condamnation demeure dans la gamme des travaux forcés ou de la réclusion, le sursis n'est pas possible.

Les effets

Même si toutes les conditions légales sont remplies, la jurisprudence a affirmé que le sursis n'est jamais un droit, car le juge apprécie si la mesure est salutaire au sein de la population du sud-Dahomey ?

En d'autres termes quel crédit accorde le peuple à ces multiples Vodù ?

Il faudrait peut-être distinguer d'abord dans ce peuple les milieux plus ou moins urbains avec leur caractère cosmopolite, leurs brassages, leurs complémentarités ou leurs affrontements de cultures.

taire au délinquant qu'il a en lui. Si le délinquant du fait de son social et de sa personnalité a chance de s'amender, et pour le contact avec les milieux de la le juge peut affecter la condamnation du sursis, mais il se doit d'être condamné pour l'informer des et la mesure. C'est justement ce pas compris notre lecteur quand que le juge l'a condamné à 3

Le sursis est une condamnation il ne figure pas au casier ju (le B 3) qui peut être délivré délivré. Cette condamnation cependant pour la récidive ou relégation. Le condamné doit aussi les frais de procès. S'il y a une le condamné doit lui payer des intérêts.

Si le tribunal prononce le celui-ci n'empêche pas l'application accessoires et complémentaires de la peine de la fermeture de l'établissement.

Le sursis est une condamnation c'est une condamnation à conditionnelle. Ainsi si dans de 5 ans aucune condamnation à une peine d'emprisonnement vient, la condamnation est effacée. Mais si une condamnation survient dans ce délai, le sursis est révoqué. Notre lecteur a 5 ans pour faire ses 3 mois d'emprisonnement faire 5 ans sans qu'il ait à faire un jugement, la condamnation disparaît il subit la peine qui avait été prononcée contre lui. Comme il s'agit d'emprisonnement, celui-ci sera exécuté pendant à la peine encourue dans la nouvelle condamnation article 586 du Procédure Pénale.

Ce délai d'épreuve est important car s'il est respecté la loi a décret la condamnation sera comme nulle. C'est-à-dire comme si elle n'avait pas été prononcée.

Quand on parle de sursis généralement l'on a peur, parce que par exemple, c'est le cas de l'assassinat, de la mort d'un être cher. Mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à se sursis et à faire attention, le juge partira au maximum la révocation du sursis. Il est en effet fréquent que le juge ne veuille pas révoquer une condamnation qui a été prononcée mais sans compter le fait que le délinquant lui-même en l'invitant à

Mgr Adimou et les religions traditionnelles

(Suite de la page 3)

Brousse totalement fermées à ce qui se passe ou se vit dans les centres urbains.

Cependant le culte Vodù, dans les campagnes et les brousse garde encore un caractère plus sérieux, parce que soutenu par des convictions plus solides, une générosité intérieure plus forte. Ils attendent beaucoup des Vodù, mais ils sont prêts aussi à donner tout ce qu'ils peuvent. C'est au moins le cas des vrais adeptes, des «oblat» qui appartiennent leur Vodù : leur époux bien aimé.

Dans les milieux urbains, il y a encore des «hùsi» ou des «ahé» vraiment convaincus, qui au milieu des chrétiens, des musulmans, ou de ceux qui se disent matérialistes ou communistes, continuent à vivre selon les exigences de leurs croyances ou Vodù.

Autour d'eux, vivent en plus grand nombre les groupes de ceux qui, chrétiens ou non, se trouvent sous l'emprise de la peur, peur du poison, peur des maléfices pratiqués au nom et à la place du Vodù offensé ou méprisé... Ceux-là pour «sauver leur gosier» comme on dit chez nous, se soumettent aux pratiques du Vodù. Et la pression familiale s'y ajoutant, il leur est assez difficile de tout rejeter, bien qu'ils ne croient pas ou ne croient plus au Vodù.

Il y a aussi le reste, constitué par ceux qui sans aucune pression extérieure formelle, s'efforcent d'exploiter au maximum toutes les puissances spirituelles qu'ils croient pouvoir capter de telle ou telle manière. Pragmatiques sans gêne, ils frappent avec une égale sincérité, à la porte du Vodù, d'un Imam, du pasteur ou du prêtre catholique. Ce sont des collectionneurs «d'assurances vie et bonheur terrestre». Certains de nos chrétiens connaissent bien la méthode et l'utilisent volontiers, y compris le service du pasteur, surtout si ce dernier est pasteur du christianisme céleste!

Tout ce que nous venons de dire nous prépare à répondre brièvement au 26 point du schéma :

Les manifestations et les motivations de l'existence réelle et psychologique du Vodù.

C'est une conviction chez les fons qui pratiquent le culte Vodù, qu'à l'origine de toute naissance dans telle ou telle famille, il y a toujours un Vodù ou un ancêtre qui s'est préoccupé et reste chargé du destin de l'enfant en collaboration avec le fameux «Sé», une espèce d'ange gardien de la cosmogonie des fons, celui dont on rend responsable tout ce qui arrive de bon ou de mauvais à quelqu'un.

L'une des cérémonies les plus importantes qui entourent le berceau de l'enfant est justement l'imposition de nom que certains appellent aujourd'hui «baptême coutumier».

Elle consiste à chercher par l'oracle «Fa» le nom du Vodù ou de l'ancêtre préposé au destin de l'enfant. Cette vérité une fois connue, l'enfant est considéré comme particulièrement protégé, pris en charge par le Djoto (celui qui a choisi la glaïse d'où le corps de cet enfant est tiré). Les relations vont parfois jusqu'à la consécration s'il s'agit d'un Vodù, alors se déroule toute la gamme de la liturgie de l'enlèvement, de la claustration, de la saisie totale «possession de l'épouse» par l'époux-Vodù. Six mois, un an, ou même trois ans sont parfois nécessaires pour achever la formation de Hùsi avant d'aboutir à ces grandes épousailles du Vodù qui coûtent habituellement très cher.

x

Mais pourquoi le sud-dahoméen vit-il aussi aux petits soins avec ses Vodù ?

C'est parce qu'il pense qu'après Mawu (trop loin) tout le bonheur humain d'ici-bas se trouve entre les mains des Vodù et des ancêtres de la famille. Il ne doit donc rien négliger pour se les rendre favorables, bienveillants, d'autant plus que leur colère peut être fatale pour sa propre vie.

C'est ce qui explique les divers sacrifices pratiqués dans le culte Vodù. Par analogie nous pouvons les rapprocher des 4 fins d'un sacrifice :

- a) Latructique -- gla : qui honore et renforce la puissance du Vodù.
- b) Eucharistique -- kpli didé.
- c) Impératoire -- kpli dido.
- d) Expiatoire -- adra didé (wu sisra).

L'ordonnance du rituel dans le culte Vodù et des ancêtres comporte des temps forts auxquels aucun adepte ne doit se soustraire sans compromettre sa condition humaine en ce monde.

Il y est prévu des cérémonies particulières notamment pour :

- la grossesse
- la naissance
- le mariage
- les funérailles
- et toute affaire ayant une certaine importance.

(Par exemple les prémisses du mi, des ignames, installation d'une nouvelle maison familiale prévoir (lègbà, xuélé).

Il y a aussi les célébrations périodiques pour redonner vigueur et puissance au Vodù et assurer des libations et repas rituels aux mères des ancêtres. Elles ont lieu tous les ans ou au moins tous les 3 ou 4 ans. C'est le «kugtau» qui réunit le ban et l'arrière ban de la famille : sauf empêchement réel et sérieux, personne ne peut s'y dérober sans encourrir des risques pour sa vie, pour son honneur. C'est l'occasion de vivre avec une particulière intensité l'union et l'unité de la famille.

Par l'oracle-fa : l'on s'enquiert de la volonté des Vodù et des ancêtres, puis les cérémonies requises se déroulent selon l'ordo et le rituel de la tradition, en tenant compte des jours fastes et des jours prohibés.

Il y a aussi le reste, constitué par ceux qui sans aucune pression extérieure formelle, s'efforcent d'exploiter au maximum toutes les puissances spirituelles qu'ils croient pouvoir capturer de telle ou telle manière. Pragmatiques sans gêne, ils frappent avec une égale sincérité, à la porte du Vodù, d'un Imam, du pasteur ou du prêtre catholique. Ce sont des collectionneurs «d'assurances vie et bonheur terrestre».

Certains de nos chrétiens connaissent bien la méthode et l'utilisent volontiers, y compris le service du pasteur, surtout si ce dernier est pasteur du christianisme céleste!

Tout ce que nous venons de dire nous prépare à répondre brièvement au 26 point du schéma :

Les manifestations et les motivations de l'existence réelle et psychologique du Vodù.

C'est une conviction chez les fons qui pratiquent le culte Vodù, qu'à l'origine de toute naissance dans telle ou telle famille, il y a toujours un Vodù ou un ancêtre qui s'est préoccupé et reste chargé du destin de l'enfant en collaboration avec le fameux «Sé», une espèce d'ange gardien de la cosmogonie des fons, celui dont on rend responsable tout ce qui arrive de bon ou de mauvais à quelqu'un.

L'une des cérémonies les plus importantes qui entourent le berceau de l'enfant est justement l'imposition de nom que certains appellent aujourd'hui «baptême coutumier».

Elle consiste à chercher par l'oracle «Fa»

le nom du Vodù ou de l'ancêtre préposé au destin de l'enfant. Cette vérité une fois connue, l'enfant est considéré comme particulièrement protégé, pris en charge par le Djoto (celui qui a choisi la glaïse d'où le corps de cet enfant est tiré). Les relations vont parfois jusqu'à la consécration s'il s'agit d'un Vodù, alors se déroule toute la gamme de la liturgie de l'enlèvement, de la claustration, de la saisie totale «possession de l'épouse» par l'époux-Vodù. Six mois, un an, ou même trois ans sont parfois nécessaires pour achever la formation de Hùsi avant d'aboutir à ces grandes épousailles du Vodù qui coûtent habituellement très cher.

x

Mais pourquoi le sud-dahoméen vit-il aussi aux petits soins avec ses Vodù ?

C'est parce qu'il pense qu'après Mawu (trop loin) tout le bonheur humain d'ici-bas se trouve entre les mains des Vodù et des ancêtres de la famille. Il ne doit donc rien négliger pour se les rendre favorables, bienveillants, d'autant plus que leur colère peut être fatale pour sa propre vie.

C'est ce qui explique les divers sacrifices pratiqués dans le culte Vodù. Par analogie nous pouvons les rapprocher des 4 fins d'un sacrifice :

- a) Latructique -- gla : qui honore et renforce la puissance du Vodù.
- b) Eucharistique -- kpli didé.
- c) Impératoire -- kpli dido.
- d) Expiatoire -- adra didé (wu sisra).

Mais quelles valeurs religieuses révèle pratiquement le Vodù, objet d'un culte si régulier, si étendu ?

Il nous faut tout de suite écarter une équivoque dans les termes employés pour désigner Dieu et Vodù (ses créatures).

A l'inverse des yoruba (nagot) qui réservent un vocable particulier à Dieu, Olorun et deux autres termes au couple Orisa (Obatala, Oduduwa) qui seraient à l'origine de la création de l'homme et de la femme, les fons désignent indistinctement par le même vocable Mawu, Dieu, l'Être Suprême et l'élément féminin du fameux couple Lissa-Mawu,

deux Vodù du panthéon fon qui seraient eux aussi à l'origine de la création du premier homme et de la première femme. Il y a donc le Mawu : Dieu Créeur et le Mawu (Vodù) créature, partenaire de Lissa.

Le Mawu (créature) et tous les autres Vodù sont donc bien distincts et différents du Mawu, Etre et Puissance Suprême, sans origine, de qui procèdent l'univers et tout ce qu'il contient.

Dans ce domaine, la réflexion traditionnelle ne pose pas le problème sous forme de «comment» ni à partir des «principes de causalité» auxquels nous a habitués la philosophie scolaïque.

Ils affirment que c'est Mawu «qui est le Maître et le propriétaire du monde» Gbènon-Wékossou Hlonhondonxou qui a tout fait, à l'origine, y compris le Vodù qui donne pouvoir à l'homme de faire tout ce qu'il réalise dans le monde.

A la question posée ici une première réponse se dégage déjà : tout ce culte en l'honneur des Vodù, ne s'adresse donc pas au Dieu-Créateur. Il s'arrête au Vodù dans ses expressions liturgiques. Dieu est-il fâché de cette démarcation culturelle qui s'arrête pratiquement à ses créatures ?

Une telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

En définitive quel est l'objectif final du culte Vodù ?

One telle question n'a pas de sens pour nos adeptes de Vodù qui sont certains de faire la volonté de Dieu en adorant le Vodù. «C'est Dieu qui a fait le Vodù» disent-ils.

Dans la nuit du 5 novembre 1974 deux trains sont entrés en collision à la hauteur de Coussi entre Ouagbo et Toffo, faisant des morts et des blessés dont personne ne connaît encore le chiffre exact. Au cœur du deuil national et de cette immense souffrance, des prières et des offices religieux de diverses confessions ont été célébrés un peu partout dans le pays.

Nous reproduisons ici à l'intention de nos lecteurs, le déroulement de la liturgie de la parole au cours de la messe concélébrée du samedi 9 novembre à la Cathédrale de Cotonou.

1ère Lecture (Ecl. 39/12-35)

-- Invitation à louer Dieu --

Je veux encore faire part de mes réflexions, dont je suis rempli comme la lune en son plein. Écoute-moi, mes pieux enfants, et grandissons comme la rose plantée au bord d'un cours d'eau. Chantez un cantique, bénissez le Seigneur pour toutes ses œuvres. Et vous direz à sa louange : Qu'elles sont magnifiques, toutes les œuvres du Seigneur ! Tous ses ordres sont exécutés ponctuellement. Il ne faut pas dire : Qu'est-ce que cela ? tout doit être étudié en son

temps. A sa parole l'eau s'arrête et s'amarre, à sa voix s'ouvre le réservoir des eaux, sur son ordre tout ce qu'il désire s'accomplit, il n'est personne qui arrête son geste de salut. Toutes les œuvres des hommes sont devant lui, il n'est pas possible d'échapper à son regard ; son regard s'étend de l'éternité à l'éternité, rien n'est extraordinaire à ses yeux. Il ne faut pas dire : Qu'est-ce que cela ? Pourquoi cela ? car tout a été créé pour une fin.

Il y a des vents créés pour le châtiment et dans sa fureur il en a fait des fléaux ; à l'heure de la consommation ils déchaînent leur violence et assouviscent la fureur de leur Créateur.

Le feu, la grêle, la famine et la mort, les dents des fauves, les scorpions et les vipères, l'épée vengeresse... tout cela a été créé pour le châtiment du monde, c'est pourquoi dès le début j'étais décidé, j'ai réfléchi et j'ai écrit :

Il ne faut pas dire : ceci est moins bon que cela, car tout en son temps sera reconnu bon. Et maintenant de tout cœur, à pleine bouche, chantez et bénissez le nom du Seigneur !

Au rayon de la catéchèse

Primaire CM^{II} Réussir ma vie avec le Christ

- Orientations pour le Catéchiste.
- Livret de l'élève. (Edition provisoire).
- La vie du Christ en nous : l'ancien programme d'Abidjan manuel de l'élève toujours en stock -- mais orientations épuisées).

CM^I Viens vivre dans ma famille

- Orientations pour le catéchiste.
- Livret de l'élève.

CE^{II} -- Orientations

- Livret de l'élève -- en voie d'épuisement, ne sera plus réédité en français.

CE^I -- même situation que pour le CE²

- Anciens livrets d'Abidjan toujours en stock.

CP -- Orientations et Livret -- pour les mémorisations.

- Enfants, louez le Seigneur -- (célébrations pour enfants).

Préparation prochaine à la 1ère Communion : au sacrement de la Réconciliation, à la Confirmation :

- Viens, Seigneur Jésus.
- Pénitence : Je retrouve l'amitié du Seigneur.
- L'Esprit d'Amour
- Cordée avec Jésus (pour le temps de Cérémie).

Audio-Visuel (Grandes images-photos, en couleurs)

- Le Royaume de Dieu est proche.
- Au milieu de vous se tient quelqu'un.
- Vous pouvez, vous aussi, renouveler la face de la terre.
- Beaucoup de chemins nous ramènent à Dieu.
- Plusieurs autres sujets en stock chez Sour Arlette.

Pour le Secondaire

- Suivre Jésus-Christ -- Classe de 6e ou 5e.
- Devenir Homme avec le Christ.
- Apprendre à lire la Bible.
- En chrétien vers ma vie de femme.

Problème de vie -- (Classe de 3e)

- Série de la Collection «Ensemble» -- (Edition française -- intéressant).

Catéchuménat - Adultes

- Ancien catéchisme en langue fon.
- Leçon en langue fon (traduction de l'ouvrage du P. Legendre par le Père de Souza).
- Le même ouvrage en mina.
- Le nouveau catéchisme en chantier : 1er trimestre.
- Programme Allada -- (1ère Année).
- Wé dagbe Jezu tòn.

A paraître très bientôt :

Le Catéchisme de base -- commun pour l'A.O. : le demander à la Librairie Notre-Dame. -- Cartes de présence à la messe.

Cartes de vie chrétienne (pour les écoliers).

Cartes de catéchuménat.

N.B. : Un livre de prières -- à partir des psaumes -- très apprécié : « Cherchez le Seigneur », édité par la Commission Nationale de Catéchèse de Mali.

Très pratique pour les catéchistes, les collégiens -- les petits séminaristes, les noviciats -- les chrétiens qui veulent enrichir leurs prières...

DE LA NONCIATURE APOSTOLIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

En considérant le bon développement des relations des chrétiens avec les Musulmans et avec le Judaïsme sur le plan religieux, et pour favoriser ces relations, le Saint-Père a institué deux Commissions spéciales, reliant la première au Secrétariat pour les non-chrétiens et la seconde au Secrétariat pour l'union des chrétiens.

La décision du Saint-Père a été rendue publique le 22 octobre.

ROME : ANNÉE SAINTE 1975

Cher frère,

Comme vous le savez l'Année de Réconciliation sera clôturée par un pèlerinage à Rome en 1975. Vous avez été informé de tout cela par affiche et tract.

L'Equipe de préparation du pèlerinage de l'Année Sainte à Rome s'est réunie récemment autour de Monseigneur Sastre, Responsable du pèlerinage. De nos travaux il ressort ce qui suit :

- 1^{re}) possibilité d'un voyage Cotonou-Rome-Cotonou pour 150.000 frs.
- 2^{re}) l'itinéraire que vous aviez lu le dépliant est maintenu (on ne passera plus par Nevers) (1).
- 3^{re}) un voyage en Palestine est envisagé : Cotonou-Rome-Palestine-Rome-Cotonou.

Les propositions n° 1 et 3 sont nouvelles et très importantes ; nous les signalons particulièrement à votre attention. Quant aux prix maximum (tout compris) ils sont à l'étude.

Le Chargé du Pèlerinage de l'Année Sainte à Rome pour le Diocèse de Cotonou
Abbe DANGBO
Petit Séminaire -- B.P. 9 Ouidah

(1) C'est-à-dire : Cotonou-Rome-Assise-Florence-Turin-Lourdes-Mont-Saint-Michel-Lisieux-Montligeon-Paris.

HOMÉLIE DE MONSIEUR ADIMOU

Mes frères,

Il n'y a pas que le sang ou l'amitié qui unisse. Le malheur, quand il atteint le paroxysme d'une catastrophe, doit unir aussi dans une même douleur tous les enfants d'un même pays. L'indescriptible sinistre ferroviaire de Coussi, dans la nuit du mardi 5 novembre, a plongé tout le Dahomey dans un immense déuil et des souffrances de tous ordres.

Nous présentons nos fraternelles et bien respectueuses condoléances aux nombreuses familles éprouvées. Nous prions et continuons à prier le Seigneur d'accorder le repos éternel à tous ces chers disparus et une prompte guérison à tous les blessés qui souffrent encore chez eux ou à l'hôpital.

Mais notre esprit s'interroge en quête d'explications... Nous voudrions comprendre et nous nous demandons pourquoi tant d'événements malheureux en moins de 3 jours ? La brève mais si violente tornade qui a semé ça et là d'importants dégâts en attendant que vienne la sinistre nuit du mardi ! pourquoi tout cela ? Certaines explications humaines nous seraient peut-être fournies un jour. Mais aucune réponse humaine n'effacera d'emblée de notre esprit la terrible interrogation : pourquoi Dieu a-t-il, Lui, permis tout cela ? Seul Lui-même peut répondre à une telle question ; Lui qui, dans l'intime même de son Etre réunit dans une parfaite harmonie la toute-puissance et la bonté propre à sa nature divine, une implacable justice avec une infinie miséricorde ! la lumière de l'intelligence humaine est vraiment trop faible pour percer jusque dans les profondeurs où Dieu nous conduit par des chemins balisés de signes et d'événements qui nous déroulent.

La première lecture (Ecclesiastes chap. 39/12-35) proposée à notre méditation en cette liturgie nous invite à cesser de nous torturer l'esprit par d'inexplicables questions et à nous faire plutôt petits, pour continuer la route comme des enfants sous la conduite d'un père qui mérite toute confiance. Le texte nous invite même et surtout à magnifier le nom de Dieu, à publier ses louanges par des chants. « Les œuvres du Seigneur étant toutes bonnes » il ne nous faut plus dire « ceci est moins bon que cela, car tout en son temps sera reconnu bon ».

Si nous ne pouvons pas comprendre pourquoi de certains événements, nous devons au moins dégager et retenir les leçons essentielles qu'apporte à nous

II Lecture (1 Jn. 3/14-16)

Nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide ; ou vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui. A ceci nous avons connu l'Amour ; celui-là a donné sa vie pour nous. Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères.

Evangile selon St Marc (15/33-39)

Quand il fut la sixième heure, l'obscurité se fit sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure. Et à la neuvième heure Jésus clama en un grand cri : « Eli, Eli, lema sabachthani », ce qui se traduit : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Certains des assistants disaient l'intendant : « Voilà qu'il appelle Elié ». Quelqu'un courut tremper une éponge dans du vinaigre et, l'ayant mis au bout d'un roseau, il lui donnaient à boire en disant : « Laissez ! » Que nous voyions si Elié va venir le descendre ! » Or Jésus, jetant un grand cri, expira. Et le voile du Sanctuaire se déchira en deux, du haut en bas. Voyez qu'il vait ainsi expiré, le centurion, qui se tenait en face de lui, s'écria : « vraiment cet homme était fils de Dieu ! »

vivants, le phénomène de la mort. La mort nous rappelle combien les uns et les autres, nous nous retrouvons perdus, tout petits, totalement démunis et et étrangement égaux devant elle et nous nous situons uniquement dans l'ordre de la nature... Mais dans l'ordre de la foi et de la grâce en Jésus-Christ connu explicitement ou désiré virtuellement, c'est vraiment à la mort que le fidèle prend toute sa stature de membre du corps mystique du Christ, c'est-à-dire sa vraie taille de fils et de fille de Dieu. Placé dans la mort du Christ assumée par la passion du Sauveur, la mort de l'homme débouche dans la Paix que le Seigneur et à ce titre rend déesse gloire à Dieu dans le concert des élus. C'est pourquoi en méditant aujourd'hui sur la mort de Jésus (Marc 15/33-40) nous devons nous réjouir aussi de sa glorieuse résurrection à laquelle nous sommes appelés les uns et les autres.

Le Christ est mort pour nous, donnant ainsi la preuve suprême de son amour pour les hommes. St Jean nous interpelle aujourd'hui au nom du Christ et de son Amour : « A ceci nous avons connu l'Amour nous dit-il dans sa lettre (1 Jn. 3/14-15). C'est que Jésus a donné sa vie pour nous et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères ».

Si les exigences de l'Amour fraternel sont telles qu'il ne suffit pas de faire du bien au prochain, de nous mettre à son service, mais qu'il faille aller jusqu'au don de notre vie pour nos frères, l'on comprend alors facilement que St Jean parle du commandement nouveau en des termes si forts, traitant de meurtriers ceux qui haïssent leurs frères allant jusqu'à déclarer qu'ils s'éloignent par le fait même de la vie éternelle.

« Au Sinai, Dieu a dit tu ne tueras pas. Le Christ vient et proclame : « Aimez-vous les uns les autres, faites du bien à vos ennemis... Nous sommes dans l'Année Sainte et Paul VI a choisi en effet le thème de la Réconciliation. « Réconciliation avec Dieu et avec nos frères par un véritable retourment intérieur qui se tradira par la paix avec Dieu, la paix avec nos frères.

Cela paraît si normal, si naturel de nous aimer les uns les autres parce que nous sommes les fils et les filles d'un même Père, qui est Dieu et qui, par Jésus-Christ appelle tous les hommes à le connaître comme Père pour mieux s'aimer entre eux comme frères. C'est Lui qui a choisi ce pays pour nous. Nous devons donc construire vraiment ensemble

(Lire la suite à la page 7)

Les exigences de la révélation

assés de la mort
frères. Celui qui
peut hâter son
souvenir homicide
ceci nous avons
sur nous. Et nous
sont frères.

33) Il se fit sur la
terre le neuvième
Eloï, l'empereur
Dieu, pour
assister à l'ouverture
d'un couvert, l'ayant
mis en place en disant :
« Venu le descendant
et le voile du
en bas. Voyant
se tenait en face
fils de Dieu ».

la mort. La
sur les uns et
trouverons périr
démunis et
tendant elle si
gurement dans
les l'ordre
de Jésus-Christ
étré virtuelle-
ment mort que le
tue de membre
et, c'est-à-dire
et de fille de
et du Christ et
du Sauveur, la
se dans la Pa-
tre rend déjà
mort des élus.
et aujourd'hui
[date 15/33-40]
et aussi de sa
laquelle nous
et les autres.
sur nous, dom-
inique de son
St Jean nous
nom du Christ
et nous avons
dit-il dans sa
est que Jésus
et nous aussi,
et vie pour nos

Amour fraternel
et pas de faire
nous mettre à
ville aller jus-
que nos frères.
lement que si
lement nouveau-
stant de meur-
tre leurs frères
ils s'éloignent
de l'éternelle.
ne tueras pas
lame : « Aimez
faites du bien
somes dans
Il a choisi ex-
écution : et
et avec nos
nouvement inté-
la paix avec
ères,
si naturel de
autres parce que
les filles d'au-
Dieu et qui, par
les hommes et
ne pour mieux
frères. C'est
pour nous. Nous
nouvement ensem-
te à la page 7.

Habits et langues liturgiques

Ici, qu'il me soit permis d'être con-
cirent d'autant plus que certaine remise
en cause persiste et fait l'objet de criti-
ques de plus en plus acerbes. Que
sous le convert de l'authenticité l'on
s'accouche selon ses lubies, quitte à
friser le ridicule, ça ne regarde que ceux
qui s'y plaisent. Mais aller jusqu'à con-
damner les habilllements religieux et
reprocher au clergé catholique autochtone de
s'habiller dans le style romain paraît
pécher par excès. Car, dans le domaine
vestimentaire il ne peut y avoir au XX ème
siècle un habillement exclusivement
authentique ; tout s'interfère et une cer-
taine osmose a depuis longtemps im-
prégné tous les systèmes sociaux. Réve-
nant aux habits liturgiques, l'opine qu'il
est exact de dire que le rite obéit à un
certain critère, critère sans lequel il
dévierait.

André POGNON

CHRETIENS PARMI LES MUSULMANS

« Chrétiens parmi les musulmans » tel est
le thème d'un important séminaire qui s'est
tenu du 20 au 31 octobre à Porto-Novo.

Organisé par le Centre d'Etudes pour
l'Islam et le Christianisme d'Abidjan, il a
rassemblé des délégués des différentes
Églises protestantes d'Afrique francophone.
Les principaux représentants sont venus de
Côte d'Ivoire, du Dahomey, de Haute-Volta,
du Togo, du Gabon, du Sénégal et du Cameroun.

(Lire la suite à la page 8)

La catastrophe ferroviaire de Coussi

(Suite de la page 6)

ble, sans toutefois négliger de préparer
constamment le rendez-vous de l'éternité
dont l'heure peut sonner à tout mom-
ment pour l'un ou l'autre, les uns ou les
autres.

Terminons par cette prière que nous
réciterons désormais durant la messe
et même à certaines heures de l'office
divin.

ORAISSON IMPEREE

Seigneur notre Dieu, tu as donné une
même origine à tous les hommes et tu
as voulu les rassembler dans une même

famille... Nous voulons aujourd'hui prier
spécialement pour notre cher Dahomey
et tous ses habitants.

Répatis nos cœurs de ton amour et
suscite en chacun de nous le sens du
bien commun et le souci du progrès de
nos frères.

Ainsi par l'usage des biens que tu
dispenses abondamment, la personnalité
humaine de chacun se perfectionnera et
si l'amour en nous triomphe réellement
de la haine, l'équité et la justice seront
solidement affirmées dans notre société.

Nous te le demandons par Jésus-
Christ notre Seigneur. Amen.

Les religions traditionnelles

(Suite de la page 4)

Mais ici, faisons une digression -- quoique l'exemple que je vais prendre ne soit pas adéquat -- c'est pour dire que chez nos frères fétichistes les vêtements d'apparat en usage dans leurs confréries ne souffrent pas de dérogation. Ces habillements et rites s'insèrent dans les communautés où ils sont introduits et cela avec le langage éso-térique d'origine. C'est d'ailleurs ces signes exogènes qui font leur respectabilité et forcent leurs adeptes à l'adoration. Dépouiller les couvents et les féticheurs de leur originalité pour les loger à la même enseigne que les profanes, c'est leur enlever leur prestige, objet de leur vénération. Tout rite comporte une mystique qu'il faut obligatoirement accepter et respecter si l'on veut rester fidèle à sa foi.

Mais, chez nous catholiques, la foi est autre et ne doit être conditionnée par aucun aspect extérieur. Le rapprochement que j'ai fait avec nos frères fétichistes est simplement pour faire remarquer l'importance que les croyants attachent à l'ensemble de ce qui est posé et considéré dès le départ comme sacré. Beaucoup supportent difficilement les modifications que les temps nouveaux y introduisent. Or, ce qui compte pour nous catholiques c'est l'incarnation de Jésus Christ, Dieu fait homme qui s'est incorporé dans la communauté humaine pour y être continué jusqu'à la fin des temps. Ce ne sont donc pas les changements extérieurs des célébrations qui modifient cet ordre.

Catholiques, cessons donc d'épiloguer sur l'habillement et le latin rituels de nos célébrations. Dans le domaine de la foi, ce n'est ni l'habillement, ni le dé-
corum, ni la langue utilisée pour officier qui dicterait notre attitude. La foi est une question de conviction ; elle est une, globale et ne se morcelle pas et ne se marchande pas. Chacun est libre de définir le contour de sa foi pourvu qu'elle s'insère intégralement et sans bavure dans les exigences de la révélation.

André POGNON

Si nous établissons un parallèle entre le Vodù et le Christianisme, aux fins de savoir si le Vodù constitue un obstacle pour le Christianisme ou s'il le favorise, nous devons pouvoir dire :

Qu'en droit, et généralement en fait, avec les Hunnons honnêtes, le Vodù n'est pas un obstacle, puisqu'il reconnaît l'autorité de Dieu «Créateur et Maître de tout».

On peut même dire que le Vodù favorise d'une certaine manière le Christianisme en mettant en honneur certaines valeurs humaines et spirituelles que le Christianisme a assumées ou peut assumer très volontiers : que :

— La souveraine autorité de Dieu dont nous devons faire la volonté ici-bas.

— Les normes de la moralité qui ne sont pas dictées par chaque conscience individuelle... mais viennent de la volonté des ancêtres, de la volonté des Vodù et par déductions, de Dieu Lui-même qui a placé à la tête de la famille, du clan : ancêtre et Vodù.

— La notion du péché, de l'offense, qui exige pardon, purification.

— La grande solidarité des membres de la famille, l'unité fondamentale de la famille symbolisée par l'ancêtre fondateur.

— La survie de l'âme.

— Le bonheur dans l'au-delà.

Il y a tout un ensemble plus ou moins épuré que l'on peut considérer comme des éléments positifs qu'il suffira de rectifier, de compléter pour que le Christianisme puisse les accueillir et les intégrer.

Par exemple la notion de famille est à élargir à tous les hommes fils d'un même Dieu l'unique Père de toute la famille humaine.

Le culte des ancêtres, auxquels se réfèrent constamment les vivants et qui rejoignent les morts, s'il est repensé dans l'optique chrétienne, s'intégrera finalement dans la Doctrine de la Communion des Saints et du Corps mystique du Christ...»

Chrétiens et adeptes du Vodù peuvent donc avoir et garder des bons rapports entre eux.

D'ailleurs dans la majorité des familles sud-dahoméennes, chrétiennes et non chrétiennes vivent habituellement en paix et collaborent ensemble pour tout ce qui n'est pas spécifiquement religieux. Les divergences et oppositions (faciles à prévoir d'ailleurs) surgissent à l'occasion des cérémonies et coutumes traditionnelles inacceptables aux chrétiens.

— Consultations du Vodù, du Fa
— Sacrifices au Vodù, aux Assass, au Fa
— Claustrophobie pour le veuvage
— Pressions familiales contre le mariage chrétien ou en faveur de la polygamie etc.

Nous devons rappeler ici ce que nous disions plus haut : c'est-à-dire qu'il y a des chrétiens qui sont prêts pour n'importe quelle pratique ou cérémonie, pourvu qu'elle débouche sur une promesse de bonheur terrestre.

Il y en a d'autres qui cèdent devant la menace du poison... A propos du poison, il faut reconnaître que les Hunnons par la vertu des feuilles (la force du Vodù repose d'ailleurs sur elles) terrorisent les gens et n'hésitent pas à administrer le poison à ceux qui résistent à leur Vodù. Au nom du Vodù ils sont capables de tuer ou de laisser tuer froidement même leurs propres enfants. Dans nos jeunes Églises, nous avons pas mal de martyrs cachés, catéchumènes ou chrétiens, empoisonnés pour leur fidélité au Christ.

Je n'ai pas de conclusion à tirer. Ce sera, je pense, le travail de réflexion et d'échanges au niveau des carrefours.

Je me permets simplement de faire 4 remarques :

1) L'Afrique est parvenue à l'heure des authenticités. Ce moment au fond intime de

tous les Africains. S'agissant de religions traditionnelles, cette réaction dans un certainement louable d'auto-défense et sauvegarde d'un capital culturel, risque de perpétuer le contenu du Vodù et de bien même la conscience religieuse ou simple l'effort intellectuel des Africains en de l'universel pour un complément satisfaisant d'avoir. Ce serait vraiment dommage si décrète qu'on est totalement satisfait ce qu'on est et de ce que l'on fait.

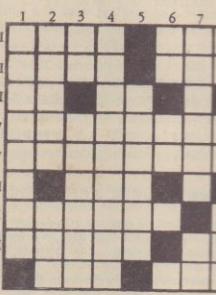
2) Pour nous chrétiens la Révolution a fait historique et son but est très clair : offrir à tous les hommes, la possibilité de rencontrer personnellement le Dieu de Jésus Christ qu'aucun homme ne peut connaître réellement par ses propres investigations mais que chacun au niveau de sa religion propre «cherche comme à tâtons».

3) Les adeptes du Vodù qui se convertissent au Christianisme, sont unan-

(Lire la suite à la page 9)

LES MOTS CROISES DE LA CROIX DU DAHOMEY

Problème n° 212



Horizontalement : I C'est la ville cher-
che d'une grosse chrétienté -- Il faut
verser cette rivière avant d'arriver à la
ville. II Deuxième fils de l'homme -- Fe-
de Saturne et déesse de l'abondance.
Largeur d'une étoffe -- De droite à gauche
étoilé de métal au bout du doigt. IV Les
têtes sont parfois ainsi. V Aux environs
de cette ville, il y en a qui travaillent le t-
VI Initiales d'un mouvement dont on a
coup parlé. VII La voix qui n'est pas b-
VIII Participle passé silencieux -- Note
musique. IX Il se sert de -- On est
content de le prendre quand il n'y a pas

Content de le prendre quand il n'y a pas
Horizontal : I Ce genre de monum-
religieux existe à l'entrée de la ville ch-
rétie. 2 Ce n'est pas toujours aisé de
faire. 3 Début d'une artiste en vu -- Il v-
meille en avoir plusieurs dans son jeu. 4
mot qualifie un poème triste. 5 On a
avantages quand on l'a. 6 1ère syllabe d'
romancier français célèbre -- On voit
initiales sur certains autos qui viennent
du Dahomey. 7 Choisies -- En cet end-
8 Ce mot est généralement accompagné d'
autre -- Initiales réservées au plus grande
personnage de l'église -- Cette éten-
d'eau se trouve près de Cotonou.

Solution du problème n° 211



1) L'Afrique est parvenue à l'heure des
authenticités. Ce moment au fond intime de



monde - ainsi va le monde - ainsi va



Le Dahomey d'un jour à l'autre

(Suite de la première page)

clamé à la face du monde que la Société Nouvelle où il fera bon vivre pour chaque Dahoméen et pour chaque Dahoméen, sera une SOCIÉTÉ SOCIALISTE.

Nous déclarons donc a-t-il précisé que la seule voie de développement historiquement juste pour le Peuple dahoméen est la VOIE SOCIALISTE DE DEVELOPPEMENT et que c'est dans cette voie que la Révolution dahoméenne s'engage irrévérablement pour compter au 30 novembre 1974. Car, nous savons, a-t-il dit, que hors de cette voie, il n'y a aucune possibilité pour le Dahomey d'un développement rapide dans la dignité et dans l'indépendance nationale.

Cette option capitale que le Peuple dahoméen a faite, ce 30 novembre 1974, cette option fondamentale d'établissement au Dahomey d'une Société Socialiste, cette option est une nécessité historique et à partir d'aujourd'hui, tous nos actes, tous nos comportements, toutes nos pensées doivent tendre à sa réalisation dans les faits. C'EST POURQUOI NOTRE PHILOSOPHIE REVOLUTIONNAIRE, LE FONDAMENT PHILOSOPHIQUE ET LE GUIDE DE NOTRE ACTION REVOLUTIONNAIRE, C'EST LE MARXISME-LENINISME, devait-il notamment ajouter.

COMMISSAIRES POLITIQUES

Par décret en date du 2 décembre 1974 et pour la première fois dans les annales politiques du Dahomey, sont nommés Commissaires politiques dans les Provinces les membres du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution dont les noms suivent :

PROVINCE DE L'OUEME

-- Commissaire titulaire : Chef de Bataillon Alladayé Michel.
-- Commissaire suppléant : M. Capo-Chichi Gratiens.

PROVINCE DE L'ATLANTIQUE

-- Commissaire titulaire : Capitaine Atchadé André.
-- Commissaire suppléant : M. Ogouma Ifédé Simon.

PROVINCE DU MONO

-- Commissaire titulaire : Lieutenant Kouyamé François.
-- Commissaire suppléant : M. Kpoffon Paul.

PROVINCE DU ZOU

-- Commissaire titulaire : Lieutenant Azon-hiho Dohou Martin.
-- Commissaire suppléant : M. Baba-Moussa Amidou.

Les religions traditionnelles

(Suite de la page 7)

pour clamer l'immense joie qu'ils éprouvent en rencontrant le Dieu de l'Évangile. Pour eux cette nouvelle expérience religieuse, n'a aucune commune mesure avec ce qu'ils ont vécu jusque là.

4) Il est permis même à nos apôtres de l'Évangile d'admirer les religions traditionnelles sous tel ou tel aspect... Mais évitons de donner l'impression que la Révélation a été nécessaire seulement pour certains peuples, certaines races humaines. La consigne du Christ n'excepte personne :

«Allez par le monde entier proclamer la BONNE NOUVELLE à toute la création» Mc XVI, 15.

+ C. ADIMOU
Archevêque de Cotonou

PROVINCE DU BORGOU

-- Commissaire titulaire : Capitaine Alkpé Michel.
-- Commissaire suppléant : M. Adjo Boko Ignace.

PROVINCE DE L'ATACORA

-- Commissaire titulaire : Sous-lieutenant Akpo Philippe.
-- Commissaire suppléant : M. Issa Abdoulaye.

Conformément à la déclaration du chef de l'Etat à Abomey le 30 novembre dernier, les Commissaires politiques sont chargés :

-- de réaliser effectivement à la base l'organisation et la mobilisation du peuple dans le mouvement de la Révolution ;
-- de répondre de la tenue régulière et correcte des assemblées générales hebdomadières du village ou du quartier de ville ;
-- de répondre de l'organisation effective de la jeunesse, des femmes et des hommes dans chaque village ou dans chaque quartier de ville et des travailleurs dans chaque entreprise ;
-- de répondre du bon fonctionnement de l'appareil révolutionnaire et à chaque niveau ;
-- de promouvoir la production et d'assurer un développement socio-culturel rapide sur toute l'étendue du territoire provincial.

Rappelons que les membres du CNP renoué et du Bureau Politique ont été nommés par décret en date du 25 novembre 1974. Le Bureau Politique National sera par la suite remanié le 28 décembre 1974. Le lieutenant-colonel Barthélémy Ohougas y sera remplacé par le Lieutenant de Gendarmerie Kouyami François, directeur de la Sûreté nationale.

Ce remaniement était intervenu à la suite de la demande du lieutenant-colonel Barthélémy Ohougas à cause des rumeurs tendancieuses qui circulaient dans le pays et selon lesquelles ce officier supérieur ne remplirait pas les conditions exigées pour être membre du Bureau Politique National.

LA SDB ET LA BDD PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT

Le Bureau Politique National réuni au Palais de la République le 2 décembre 1974, a pris les mesures ci-après, qui entrent en vigueur pour compter de ce jour :

1^o -- L'Etat dahoméen prend totalement en charge la Société Dahoméenne de Banque et la Banque Dahoméenne de Développement ;

2^o -- L'Etat dahoméen détient désormais le monopole du crédit automobile ;

3^o -- L'Etat dahoméen détient également le monopole des opérations d'assurances et de réassurances. Il sera créé, à cet effet, une Société Nationale d'Assurances et de Réassurances ;

4^o -- Le monopole du transit est accordé exclusivement aux nationaux dahoméens. Outre la Société Nationale de Transit et de Consignation (SONATRAC), il sera créé une société d'économie-mixte regroupant tous les transitaires dahoméens, société dans laquelle l'Etat prend une participation au capital total de 49% ;

5^o -- L'Etat prendra également une participation au capital social de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie

du Dahomey et de la Banque Internationale de l'Afrique Occidentale-Dahomey ;

6^o -- L'Etat dahoméen prendra également en charge la Société France-Câbles-Radio.

Après la prise de ces différentes mesures, le Bureau Politique National de la Révolution réaffirme l'appartenance de la République du Dahomey à la Zone Franc et à l'Union Monétaire Ouest-Africaine.

LE MONOPOLE DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS PETROLIERS EST DESORMAIS A L'ETAT

Le Conseil des ministres réuni le 4 décembre 1974 et sous la présidence du chef de l'Etat, a eu à adopter, sur rapport du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, un projet d'ordonnance instituant au profit de l'Etat, le monopole de l'approvisionnement, du stockage, du transport et de la vente des produits pétroliers ainsi que de leurs divers dérivés sur toute l'étendue du territoire national.

Suite à cet important acte et aux termes de l'ordonnance ainsi adoptée, il est transféré à l'Etat dahoméen et, pour compter du 4 décembre 1974, la propriété des biens et installations annexes, accessoires ou complémentaires, parts, actions, droit et intérêts de toutes sortes et de toutes natures qui composent au Dahomey le patrimoine des Sociétés SHELL, TOTAL, BP, TEXACO, MOBIL, AGIP et DEPP.

Rappelons que toute tentative de sabotage, de destruction, de déterioration ou de dissimulation des biens transférés ainsi que de tout document relatif à ces biens est passible d'une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une peine d'amende de 3 à 8 millions de francs.

Les mêmes sanctions seront appliquées aux auteurs de toute action susceptible d'entraver, de gêner ou d'interrompre l'approvisionnement de la République du Dahomey en produits pétroliers.

Par décret en date du 4 décembre, ont été approuvés les statuts de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

Société d'Etat à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, la SONACOP a pour objet la commercialisation et l'industrialisation du pétrole et des produits dérivés.

«CHRÉTIENS PARMI LES MUSULMANS

(Suite de la page 7)

Les conférences sont également données par les professeurs du Centre, avec la participation des musulmans.

Un prêtre camerounais, l'abbé Jean Marc Ela, a apporté un éclairage théologique sur les relations entre l'islam et le christianisme.

Quand on sait l'importance de l'islam en Afrique et la nécessité d'un dialogue entre les religions, on ne peut que se réjouir de voir les chrétiens consacrer 10 jours d'études pour approfondir les recherches objectives qui tendent à une compréhension mutuelle entre chrétiens et musulmans, fondée sur une meilleure connaissance de la foi, des modes de penser et de vivre propres aux communautés musulmanes d'Afrique.

LA CROIX DU DAHOMEY

Rédaction et Abonnements
La Croix du Dahomey
B.P. 105 - Tél. 31-39-19

Comptes :
12-76 CCP
35.030.416 G BIAO

COTONOU

Directeur de la Publication
Ernest MIHAMBI

Dépôt légal n° 459

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un.

Abonnement de soutien = 1.000 à 2.000 CFA

Abonnement de Bienfaiteur = 2.000 à 3.000 CFA

Abonnement d'Amitié = 3.000 CFA et plus

Changement d'adresse = 50 CFA

Ordinaire 720 CFA

Dahomey Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger

Mauritanie, Sénégal, Togo

Gabon, Tchad, Congo (Brazza)

Cameroun, RCA

France

Nigeria

Zaire, Kenya

Europe (moins la France)

Amérique (Nord-Centrale-Sud)

820 CFA

1380 CFA